La semaine de 5 jours, les projets Educatifs de territoire c'est NON !

Le SNUDI-FO revendique partout la semaine de 4 jours, sur 36 semaines dans l'année !

La situation est aujourd'hui intenable dans les écoles du fait des suppressions de postes (encore 1 891 prévues à la rentrée prochaine) qui génèrent des fermetures de classes et des problèmes de remplacement toujours plus aigus, du fait aussi des conséquences de l'inclusion scolaire systématique, du manque de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, du manque d'AESH…

C'est dans ce contexte, et pour détourner l'attention sur les véritables problèmes que rencontre l'Ecole – et dont il est le premier responsable - que le président Macron avait décidé en mai dernier de la convocation d'une « Convention citoyenne sur les temps de l'enfant ». Notre fédération avait refusé d'y participer : *« La FNEC FP-FO ne cautionnera en aucun cas une opération préparant une attaque frontale contre le statut et les conditions de travail des personnels. »*

Le rapport de cette Convention, réunissant 130 personnes dont 20 élèves et lycéens, rendu public dimanche 23 novembre, confirme les craintes exprimées par la FNEC FP-FO.

Celui-ci, à travers 20 propositions, préconise en effet notamment la mise en place de la semaine de 5 jours prétexte à une aggravation de la territorialisation accentuée de l'Ecole publique.

Proposition n°9 :
Passer la semaine à 5 jours du lundi au vendredi, dans le cadre scolaire, pour permettre une stabilité dans le rythme des enfants

« Nous souhaitons garantir la semaine de 5 jours pleins obligatoires pour tous les élèves de l'école élémentaire au lycée. (…) Le matin est consacré aux apprentissages théoriques, et l'après-midi aux apprentissages pratiques : projets, ateliers de la vie pratique, pratique artistique, culturelle et sportive.
Le mercredi après-midi, les apprentissages pratiques visent uniquement à diversifier les apprentissages et à développer de nouvelles compétences. C'est seulement le mercredi après-midi qu'il n'y a pas de continuité avec les acquis théoriques du matin. Il sera dédié à l'ouverture à des structures associatives qui proposent aujourd'hui des activités sur le temps extrascolaire.
Le reste de la semaine, certains projets de l'après-midi s'inscrivent en continuité avec les apprentissages théoriques (travaux pratiques en sciences de la vie et de la terre par exemple). »

Proposition n°13 :
Rendre obligatoire l'élaboration de Projets éducatifs de territoire « nouvelle génération » sur l'ensemble du territoire national

« Aujourd'hui, les Projets éducatifs de territoire (PEdT) doivent permettre d'assurer une continuité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, en réunissant autour d'un même projet les enseignants, les communes, les associations et les familles. Dans les faits, leur mise en œuvre reste très inégale (…) De plus, ce dispositif n'est pas obligatoire et repose sur la bonne volonté des acteurs locaux (…)
Ainsi, nous proposons d'inscrire dans la loi l'obligation pour chaque territoire d'élaborer un nouveau PEdT selon le cadre défini par l'État. L'échelle territoriale est à déterminer en fonction des contextes locaux.

Le SNUDI-FO rappelle que la mise en œuvre de la semaine de 4,5 jours par le ministre Peillon s'était avéré être une catastrophe entraînant une ingérence toujours plus grande des collectivités locales au sein de l'Ecole publique, une confusion permanente entre le scolaire et le périscolaire, une aggravation des conditions de travail des personnels et une plus grande fatigue des élèves.

Nationalement, le SNUDI-FO n'a eu de cesse d'exiger l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer qui instaurent la règle de la semaine de 4,5 jours en laissant à chaque commune la possibilité de déterminer sa propre organisation de la semaine scolaire, soumettant de fait les enseignants fonctionnaires d'Etat et les élèves à toutes les pressions locales.

Il n'a eu de cesse de revendiquer auprès des ministres successifs une norme nationale d'une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours sur 36 semaines dans l'année scolaire.

SNUDI-FO, syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, PsyEN & AESH du 1er degré Force Ouvrière
6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil, http://fo-snudi.fr, 0156932266, snudi@fo-fnecfp.fr

Il a été au cœur de la résistance dans les départements et a contribué au fait qu'aujourd'hui, 93% des communes sont revenues à la semaine de 4 jours.

Il poursuivra inlassablement ses interventions en ce sens !

L'année dernière encore, par la grève, lors de rassemblements, par des pétitions, les personnels, souvent appuyés par les parents d'élèves, ont exigé le retour de la semaine à 4 jours dans leur commune en Gironde, en Ille-et-Vilaine, en Loire-Atlantique, dans le Vaucluse, en Mayenne, dans les Pyrénées-Atlantiques…

Avec sa fédération, le SNUDI-FO exige du gouvernement qu'il ne prenne pas en compte les conclusions de ce rapport.

Le SNUDI-FO revendique :
- L'abandon des suppressions de postes et les créations de postes nécessaires dans les écoles et les établissements sociaux et médico-sociaux !
- La semaine de 4 jours sur 36 semaines dans toutes les écoles et donc l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer !
- L'arrêt de la territorialisation de l'école, une stricte séparation scolaire / périscolaire et l'abandon des PEdT !

Montreuil, le 24 novembre 2025